

Si vous le voulez bien, je vous dirai maintenant quelques mots des discussions que j'ai eues avec M. Allon, le ministre des Affaires étrangères d'Israël. Soit dit en passant, M. L'Ambassadeur m'a confié qu'il était plus facile pour moi de prononcer Allon que pour vous de prononcer MacEachen. J'espère faire honneur au nom de M. Allon, mais je veux surtout rendre hommage à la forte impression qu'il m'a laissée lors d'entretiens cordiaux au cours desquels nous sommes expliqués nos positions respectives sur de nombreux sujets et avons exploré de nouvelles voies de coopération entre nos deux pays.

J'ai profité de cette occasion pour réaffirmer que la sécurité d'Israël est toujours la clef de voûte de la politique canadienne à l'égard du Moyen-Orient, et pour souligner que c'est là un principe que nous défendons très activement devant diverses instances internationales. De toute évidence, nous nous refusons à participer aux efforts visant à saper la légitimité de cet Etat au sein d'organismes internationaux et nous nous efforçons d'expliquer clairement notre politique à ce chapitre. Le Rabbin Plaut a d'ailleurs mentionné certains cas intéressants sur lesquels je reviendrai au cours de mon allocution.

Passant ensuite à nos échanges commerciaux bilatéraux, j'ai assuré mon hôte et, du fait, mes concitoyens que le Canada était prêt à étudier avec Israël les mesures à prendre pour faciliter l'accès de ce pays à notre marché et que le Gouvernement canadien serait heureux de le consulter sur les façons d'améliorer l'ensemble de notre coopération économique. Je lui ai suggéré qu'il serait bon que des hauts fonctionnaires de nos deux gouvernements se rencontrent pour trouver des moyens pratiques de nous rapprocher de cet objectif commun.

A titre d'exemple, j'ai mentionné que la Société pour l'expansion des exportations avait été active en Israël et qu'elle avait déjà avancé des crédits considérables. J'ai ajouté qu'elle est toujours en lice et prête à étudier les demandes au mérite. Le ministre des Affaires étrangères a, pour sa part, formulé l'idée fort intéressante et valable que le développement de notre coopération économique pourrait être favorisé par la création d'un comité mixte d'hommes d'affaires et de fonctionnaires qui se réuniraient régulièrement. Bien que nos deux peuples entretiennent de très nombreux contacts officieux et que nos hommes d'affaires se visitent mutuellement, il serait bon que nous établissions, par le biais d'un tel comité, un cadre de coopération économique mieux structuré. J'ai proposé l'idée à mes collègues du Cabinet qui l'ont reçue favorablement, leur point de vue étant que la mise sur pied d'un mécanisme officiel peut favoriser nos relations bilatérales. M. Shalev m'a informé qu'il appartient maintenant aux fonctionnaires de nos deux gouvernements d'exécuter cette décision politique et de créer un cadre officiel qui favorisera le développement de notre coopération.